Nouvelles recommandations HAS pour la prise en charge du diabète de type 2

La Haute Autorité de Santé (HAS) publie une mise à jour de ses recommandations à destination des professionnels de santé pour la prise en charge du diabète de type 2. Pour la première fois, elle positionne en première intention, dès le diagnostic de diabète posé, les stratégies non médicamenteuses. C'est un changement de paradigme majeur : les modifications du mode de vie (activité physique, nutrition, lutte contre la sédentarité) sont un préalable à l'éventuelle mise en place d'un traitement médicamenteux de l'hyperglycémie et doivent être maintenues dans le temps. La HAS rappelle par ailleurs que ces modifications du mode de vie s'inscrivent dans une démarche d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Les nouvelles classes médicamenteuses et leurs effets positifs sur la prévention des risques de complications sont aussi intégrées dans la stratégie de prise en charge.

Pour plus d'informations, consultez la publication de la HAS.

View PDF